



Dossier suivi par **Sylvie NORMAND**  
Responsable du service Ports et Plages  
T. 04 79 35 00 51  
F. 04 79 35 70 77  
servicedesports@grand-lac.fr

Réf : SN-2020-847

Aix-les-Bains, le 17 décembre 2020

### **OBJET : Nouveau fonctionnement des escales**

Madame, Monsieur,

Au cours de ces deux dernières années, nous avons eu le plaisir de vous accueillir en escale sur un des emplacements des ports du lac du Bourget. L'objet de ce courrier est de vous informer d'une évolution de nos procédures qui aura une influence sur vos demandes de réservation à venir.

En effet, nous vous proposons, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, de vous préinscrire sur un portail Internet spécifique qui centralisera la totalité des demandes. Le mail d'accompagnement vous explique son fonctionnement et ses modalités d'enregistrement.

J'attire également votre attention sur le second épisode de baisse exceptionnelle de niveau du lac qui aura lieu en septembre 2021 et qui imposera la libération de la totalité des places d'escales. Par conséquent, toutes les escales ne pourront être prolongées au-delà du 31 août 2021. Ainsi, je vous remercie de bien vouloir en tenir compte lors de vos prochaines réservations sur le portail.

J'espère que ce nouveau service, conçu pour simplifier vos démarches, vous donnera satisfaction.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

**Michel FRUGIER**  
Vice-Président,  
Délégué au Tourisme

